



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

PV N°16 publié le 02/12/2025

Réunion du lundi 1^{er} décembre 2025

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Fouad BOULANOUAR : 06 26 30 43 09

Roland GUILLAUME : 06 14 74 93 59

David PION : 06 11 10 13 38

COURRIERS RECUS

Avenir Côte : inversion en U13 D2 et D3 ; feuilles de résultats en U11 ; changement d'horaire en U18 D4 du 29/11 : lu et noté.

Avenir Côte/Montagnes du Matin : demande d'inversion en U15 D4 : accord des deux clubs.

Cours : inversion en U15 D4 ; accord Ouches pour inversion en U13 D3.

Crémeaux : match U13 D3 annulé (absence Villers 2).

Essor/ : demande de changement d'horaire en U18 D4.

Lignon Couzan : forfait en U15 D4 pour le match du dimanche 30/11 : transmis à la Commission des Règlements ; changement d'horaire en U18 D4.

Montagnes du Matin : problème de tablette en fin du match U18 D2 : réponse vous a été faite.

Olympique Est Roannais : changement de stade en U15.

Perreux : inversion en U13 D3 ; plateau U11 annulé.

Savigneux Montbrison : confirmation de l'inversion en U18 D2.

St Denis de Cabanne : changements d'horaire en U18 et en U13.

Val d'Aix : souhait pour 2^{ème} phase U11.

Villers : précisions pour matchs à domicile en U18 et U15.

COUPES DU ROANNAIS « INTERSPORT »

Les 8^{ème} de finale auront durant le week-end des **7 et 8 février 2026**.

Le tirage au sort des 8^{ème} de finale, ainsi que l'orientation des ¼ et ½ finales auront lieu le **jeudi 22 janvier à partir de 19h, dans les locaux de la Délégation**. Les clubs concernés seront invités à y participer.

COUPES DE LA LOIRE

Un tour de cadrage aura lieu le **samedi 20 décembre** pour les **U18** :

Riorges – Sud Forez Luriecquois ; **Le Coteau** – St Christo Marcenod.

En **U15**, aucune équipe du Roannais n'est concernée par le tour de cadrage.

NOTE ET RAPPEL AUX CLUBS

- Tous les clubs sont priés de mettre à disposition des arbitres et visiteurs, des vestiaires dans un bon état de propreté (sol propre et sans déchets).

- En cas d'inversion des rencontres ou l'annulation du match, pensez bien à prévenir l'arbitre qui est désigné.

EN CAS D'ARRÊTE MUNICIPAL LORS DES MATCHS ALLER

Article 38.6 - Arrêté municipal des RG du DISTRICT DE LA LOIRE

Article 38.6.5 :

En cas d'arrêté municipal et pour tout autre motif au cours de la période des **matchs aller**, la **rencontre devra être inversée**. Si les dispositions de l'article 38 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

REGLEMENT SUR LES MUTATIONS

Depuis le début de saison, nous avons malheureusement pu constater que de trop nombreux clubs ne respectaient pas la règle concernant le nombre de joueurs mutés possible par équipe.

Vous trouverez ci-dessous le texte officiel en vigueur, **en sachant que des contrôles seront désormais effectués.**

Article 160-1c des règlements généraux de la FFF : « Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts, des catégories **U12 à U18**, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, **le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre, dont au maximum un joueur ayant changé de club « hors période »** normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements ».

U18

D3 Poule C

La rencontre n°55174387, **Ent. Villers/St Denis 1 – Le Coteau 2**, programmée le **samedi 6 décembre**, aura lieu sur le **stade de St Denis de Cabanne, à 13h30**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Hugo POYET**, sont priés d'en prendre bonne note.

D4 Poule B

La rencontre n°55184488, **Forez Roannais 2 – Villers 2**, programmée le **samedi 6 décembre à 14h30**, aura lieu sur le **stade de Pouilly les Feurs**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Samuel MEMBRE**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184556, **Lignon Couzan 3 – Loire Forez 3**, programmée le **samedi 6 décembre**, aura lieu à **15h30**, sur le **stade de Sail sous Couzan**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Jules BERTRAND**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184489, **Ent. Villers/St Denis 2 – Ent. Champdieu/Astrée 2**, programmée le **samedi 13 décembre**, aura lieu sur le **stade de St Denis de Cabanne, à 14h30**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Jules BERTRAND**, sont priés d'en prendre bonne note.

REPORT DES RENCONTRES

D2 Poule B

La rencontre n°54534183, **Le Coteau 1 – Montagnes du Matin 1**, annulée le 22/11/25, est reportée à une date ultérieure. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D3 Poule C

La rencontre n°55184336, **Ent. Villers/St Denis 1 – Rhins Trambouze 2**, annulée le 22/11/25, est reportée au **samedi 20 décembre, à 14h30**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184362, **Parigny St Cyr 1 – Le Coteau 2**, annulée le 22/11/25, est reportée au **samedi 20 décembre, à 14h30**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D4 Poule B

La rencontre n°55174433, **Parigny St Cyr 2 – Ent. Champdieu/Astrée 2**, annulée le 22/11/25, est reportée au **samedi 20 décembre, à 12h30**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184553, **Lignon Couzan 3 – Avenir Côte 2**, annulée le 22/11/25, est reportée au **samedi 20 décembre, à 14h30**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

U15

D3 Poule D

La rencontre n°55184630, **Perreux 1 – Commelle Vernay 1**, programmée le dimanche 7 décembre à 10h, aura lieu sur le **stade de Régnv (stabilisé)**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Eray ACAR**, sont priés d'en prendre bonne note.

D4 Poule E

La rencontre n°55174661, **Avenir Côte 2 – Montagnes du Matin 1**, programmée le **dimanche 7 décembre à 10h**, est inversée et devient **Montagnes du Matin 1 – Avenir Côte 2**, sur le **stade de Chambost Longessaigne**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

REPORT DES RENCONTRES

D3 Poule D

La rencontre n°55174536, **Perreux 1 – Parigny St Cyr 1**, annulée le 23/11/25, est reportée au **dimanche 21 décembre à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184626, **Commelle Vernay 1 – Ent. Villers/St Denis 1**, annulée le 23/11/25, est reportée au **dimanche 21 décembre à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D4 Poule D

La rencontre n°55184735, **Mably 1 – Riorges 3**, annulée le 23/11/25, est reportée au **dimanche 21 décembre à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184736, **Nord Roannais 1 – Cours 1**, annulée le 23/11/25, est reportée au **dimanche 21 décembre à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D4 Poule E

La rencontre n°55184811, **Bois Noirs Durole 2 – Ent. Lignon/Haut Forez 2**, annulée le 23/11/25, est reportée au **dimanche 21 décembre à 8h45**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184812, **Ent. Essor/Aspn 2 – Montagnes du Matin 1**, annulée le 23/11/25, est reportée au **dimanche 21 décembre à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184813, **Ent. Val d'Aix/Crémeaux 2 – Forez Roannais 2**, annulée le 23/11/25, est reportée au **dimanche 21 décembre à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

U13

FESTIVAL PITCH

Le prochain tour (T2) aura lieu le **samedi 6 décembre, à partir de 14h**.

A Ouches (15h) : Loire Sornin – Ouches – Riorges - St Denis de Cabanne

Au Coteau (terrain Pré des Bœufs) : Forez Roannais – Goal Foot – Le Coteau – Rhins Trambouze

A Mably (stade Maison du Passeur) : Commelle Vernay – Lignon Couzan – Roannais Foot 42 – Roanne Portugais

A Pommiers : Astrée - Avenir Côte – Bois Noirs – Val d'Aix

- Perdants T1 du Festival

A Perreux : Cours – Montagnes du Matin – Perreux – Villerest

A St Martin d'Estreaux : Fc. Roanne – Nord Roannais – Olympique Est Roannais – Villers

- Gagnants Challenge

Au Coteau (terrain Pré des Bœufs) : Avenir Côte 3 – Le Coteau 3 – St Denis de Cabanne 2

A Perreux : Commelle Vernay 2 – Montagnes du Matin 2 – Perreux 2 – Rhins Trambouze 2

A St Haon le Vieux : Avenir Côte 2 – Goal Foot 2 – Riorges 3

A Balbigny : Bois Noirs 2 – Forez Roannais 2 – Le Coteau 2 – Riorges 2

- Perdants Challenge

A St Haon le Vieux : Avenir Côte 4 – Montagnes du Matin 3 – Riorges 5

A Ouches (13h) : Forez Roannais 3 – Ouches 2 – Val d'Aix 2 – Villerest 2

A Riorges : Rhins Trambouze 3 - Riorges 4 – Villerest 4

D2 Poule B

La rencontre n°54913484, **St Denis de Cabanne 2 – Avenir Côte 3**, du 04/10/25, est reprogrammée le **samedi 13 décembre à 13h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

FUTSAL – COUPES MASCULINES

Catégorie U13G

- Mardi 23 décembre (tour qualificatif au Gymnase Bd. de Belgique, à Roanne), le matin et/ou l'après-midi

- samedi 27 décembre (tour qualificatif au Gymnase de la Plaine Achille, à St Etienne),

- samedi 3 janvier (finale à 12 équipes).

Poules de 4 à 6 équipes constituées ; 50 minutes de jeu proposées en jouant 1 match sur 2 ou 3, durant un créneau de 3h environ.

L'engagement est GRATUIT.

1 SEULE équipe par club engagée, 5 joueurs + 3 remplaçants au maximum.

Liste des inscrits sur le PV Commission Jeunes

Date limite d'inscription : lundi 8 décembre

Envoi et parution des convocations : mercredi 10 décembre

Lien d'inscription : <https://forms.gle/55VLzqfWKpHPBvtB7>

Equipes inscrites : Le Coteau, Rhins Trambouze, Ouches, St Denis de Cabanne, Bois Noirs, Roannais Foot 42